



Plan Municipal Canicule

2020-2022

18 octobre 2019

SOMMAIRE :

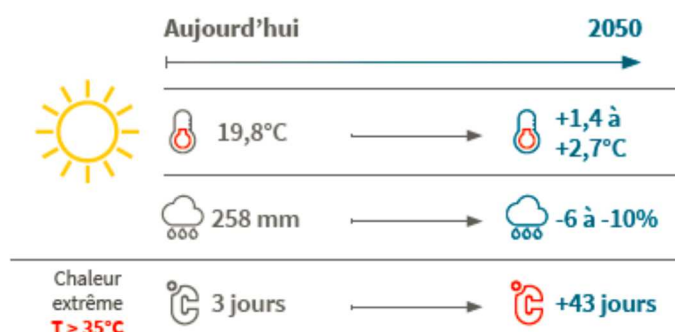
LES PRINCIPES DU PLAN MUNICIPAL CANICULE.....	4
Le risque canicule :	5
Les risques humains	5
Les facteurs de risque pour la santé ou vulnérabilités :.....	6
La gouvernance	6
Le comité de pilotage : suivi, validation et évaluation de la démarche	7
Des groupes de travail technique.....	8
La cellule de veille.....	8
Un projet ouvert sur l'extérieur	8
Les moyens financiers du Plan municipal canicule :.....	8
Grille de lecture du plan d'action	9
ACTIONS DU PLAN MUNICIPAL CANICULE 2020-2022 :.....	10
Axe 1 : Coordonner l'action autour du Plan municipal canicule	10
1. Garantir la cohérence avec les autres plans et politiques locales.....	10
2. Garantir le pilotage du Plan municipal canicule.....	10
3. Garantir la mise en œuvre opérationnelle et le suivi.....	10
Axe 2 : Aménager et favoriser l'accès à la fraîcheur dans l'espace public.....	11
4. Développer la connaissance thermique de la ville.....	11
5. Eau, vecteur de fraîcheur en ville	11
6. Créer et favoriser l'accès à la fraîcheur	11
Axe 3 : Garantir et développer des locaux d'accueil frais	12
8. Diagnostic de confort d'été des bâtiments Ville et CCAS hébergeant des publics sensibles....	12
9. Assurer l'accès à des pièces à température maîtrisée dans les bâtiments publics ciblés par la réglementation.....	12
10. Adapter les lieux d'accueil du grand public lors des périodes de forte chaleur	12

Axe 4 : Sensibiliser le grand public	13
11. Coordonner les actions de communication	13
12. Où trouver la fraîcheur ?	13
13. Créer une communication de prévention	13
14. Créer une communication d’alerte en cas de canicule	13
Axe 5 : Agir pour les personnes âgées.....	14
15. Coordonner les actions avec les acteurs du territoire	14
16. S’adapter aux besoins du public et faire évoluer les pratiques	14
17. Créer une communication adaptée au public	14
18. Lutter contre l’isolement des personnes âgées	14
19. Gestion du registre des Personnes Fragiles et numéro d’urgence	15
20. Mesures d’urgence supplémentaires en période d’alerte	15
Axe 6 : Agir pour l’enfance et la petite enfance.....	16
21. Coordonner les actions avec les acteurs du territoire	16
22. S’adapter aux besoins du public et faire évoluer les pratiques	16
23. Améliorer le confort d’été des enfants	16
24. Créer une communication adaptée au public	16
25. Mesures d’urgence en période d’alerte	17
Axe 7 : Agir pour le public de la rue ou en situation précaire	18
26. Coordonner les actions avec les acteurs du territoire	18
27. S’adapter aux besoins du public et faire évoluer les pratiques.....	18
28. Créer une communication adaptée au public.....	18
29. Mesures d’urgence en période d’alerte.....	18
Axe 8 : Agir pour les agent.e.s.....	19
30. Coordonner les actions du bien vivre estival	19
31. Connaitre et s’adapter aux besoins du public	19
32. Créer une communication de prévention adaptée au public	19
33. Mesures d’urgence en période d’alerte	19

LES PRINCIPES DU PLAN MUNICIPAL CANICULE

Le climat grenoblois s'est réchauffé en toutes saisons les 50 dernières années : à Monestier de Clermont, la température moyenne annuelle a augmenté de 2°C, au Col de Porte, sont enregistrés moins 12 jours de gel par an en moyenne.

À l'horizon 2050, les habitants pourraient notamment être confrontés à plus de 43 jours de chaleur extrême (contre 3 jours en moyenne ces dernières années).¹



Face à ce constat, la Ville de Grenoble a engagé une réflexion pour lutter contre le dérèglement climatique et adapter son territoire à la nouvelle donne climatique : le Plan Municipal de Santé (PMS, 2016), le Plan Air-Energie-Climat (PAEC, 2016 et 2019) et aujourd'hui, le Plan Municipal Canicule (PMC) proposent des actions qui gagnent en portée de par leur convergence vers un objectif commun de préservation de la qualité de vie des habitants et de réduction des inégalités sociales et territoriales de santé.

L'objectif du Plan municipal canicule

La Ville de Grenoble mène de nombreuses actions d'adaptation au dérèglement climatique dans plusieurs domaines : une de ces actions est le Plan Municipal Canicule.

L'objectif de ce plan est d'activer les leviers de la Ville et du CCAS pour gérer les épisodes de fortes chaleurs. D'autres actions d'adaptation au dérèglement climatique sont inscrites dans le Plan air énergie climat de la Ville (végétalisation des espaces publics, des toitures et des façades, désimperméabilisation des sols, réhabilitation des bâtiments pour le confort d'été, caractérisation de l'îlot de chaleur urbain, présence de l'eau...)

Ainsi, le Plan municipal canicule est composé de 8 axes :

- Axe 1 : Coordonner l'action autour du Plan municipal canicule
- Axe 2 : Aménager et favoriser l'accès à la fraîcheur dans l'espace public
- Axe 3 : Garantir et développer les locaux d'accueil frais
- Axe 4 : Sensibiliser le grand public
- Axe 5 : Agir pour les personnes âgées
- Axe 6 : Agir pour l'enfance et la petite enfance
- Axe 7 : Agir pour le public de la rue ou en situation précaire
- Axe 8 : Agir pour les agent.e.s

¹ Sources : TEC Conseil, 2017 : *Avenirs Climatiques, effets territoriaux du changement climatique et stratégie d'adaptation au changement climatique pour la Ville de Grenoble*

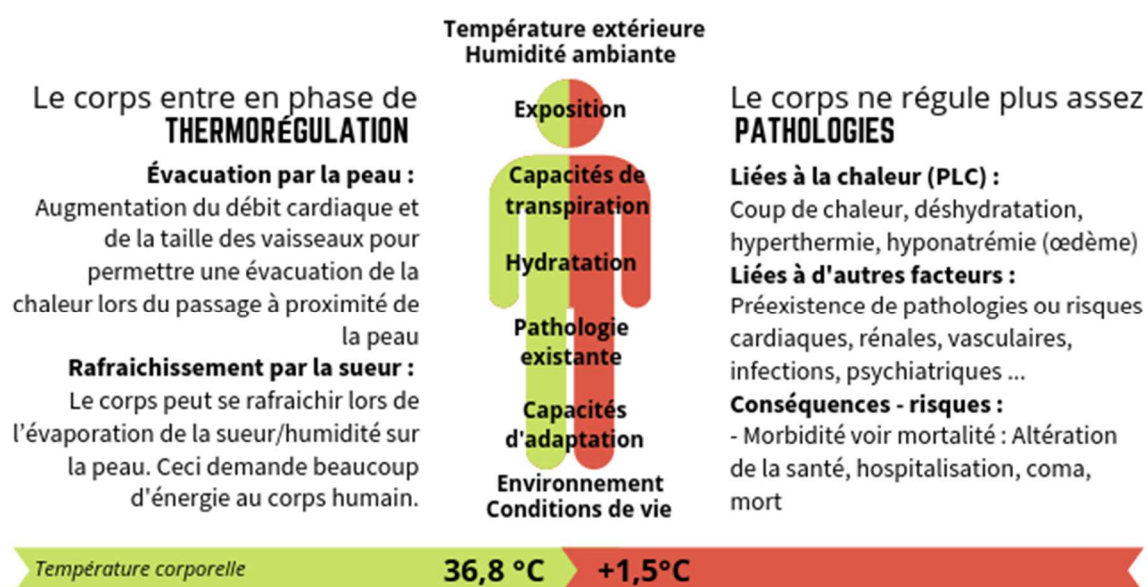
Les actions à mettre en œuvre lors des canicules sont cohérentes avec les niveaux d'alerte du plan national canicule et du plan départemental canicule :

- *niveau 1* : veille saisonnière (entre en vigueur le 1^{er} juin de chaque année)
- *niveau 2* : avertissement chaleur et préparation de l'alerte canicule (correspond au niveau jaune de la carte de vigilance météorologique)
- *niveau 3* : alerte canicule (correspond au niveau orange)
- *niveau 4* : mobilisation maximum (correspond au niveau rouge).

Le risque canicule :

Ce plan veut travailler sur la diminution des risques pour la santé que représentent les phénomènes de forte chaleur et canicule. L'aléa climatique et la lutte contre le dérèglement entrent dans le cadre du Plan climat. Pour le Plan municipal canicule, il s'agit de diminuer les vulnérabilités en amont, et d'organiser les mesures de gestion de crise lorsque le phénomène est en cours.

Les risques humains



Les facteurs de risque pour la santé ou vulnérabilités :



Données : ARS, Santé Publique France

Ainsi, le plan cible les personnes sensibles (personnes âgées, enfants, agent.es de la ville et du CCAS, personnes en situation précaire, ...) mais également tous les Grenoblois.es.

La gouvernance

Les différentes approches d'adaptation, de prévention et d'urgence demandent une nouvelle forme de gouvernance transversale favorisant l'émergence d'espaces de dialogue pérennes dans lesquels s'organisent le pilotage, le suivi et l'amélioration continue des actions.

L'enjeu des fortes chaleurs s'intègre ainsi progressivement dans les champs d'interventions de nombreuses directions de la Ville et du CCAS : éducation jeunesse, petite enfance, immobilier municipal, environnement et cadre de vie, ressources humaines, santé publique et environnement, prévention des risques professionnels, personnes âgées, lutte contre la pauvreté et la précarité, communication Ville et CCAS, ...

La démarche est pilotée par la direction environnement et cadre de vie, dans le cadre du Plan climat, avec un poste dédié et mutualisé avec le CCAS afin de garantir la transversalité du pilotage et les liens entre les politiques Air Énergie Climat et Santé.

Le Plan municipal canicule est piloté par l'adjointe à la santé.

Le comité de pilotage : suivi, validation et évaluation de la démarche

Le plan municipal canicule, pluriannuel (2020-2022), a vocation à être révisé annuellement sur le modèle des Plans Canicule National et Départemental ; le comité de pilotage se réunit au minimum une fois par an pour le bilan de l'été passé et la définition des actions prioritaires de l'année suivante. L'avancée des actions et les résultats obtenus sont suivis par cette instance.

Le processus évaluatif, permet de maintenir le lien entre les services municipaux mobilisés, de réactualiser les objectifs et les actions au regard des nouvelles connaissances acquises ou retours d'expérience. Bilans et arbitrages annuels seront proposés en commission Ville Durable une fois par an puis présentés en Conseil municipal.

Le comité de pilotage intègre cette dimension transversale à travers ses différents représentants :

Les élu.e.s porteurs :

- Adjoint.e Santé et Politique de Prévention
- Adjoint.e Action Sociale
- Adjoint.e Évaluation et Prospective
- Adjoint.e Espaces publics et Nature en ville
- Adjoint.e Urbanisme, Logement Habitat et Transition Energétique
- Adjoint.e École et Patrimoine Scolaire
- Adjoint.e Personnes âgées et politique intergénérationnelle
- Adjoint.e Personnel et Administration Générale
- Adjoint.e petite enfance, enfance et jeunesse
- Adjoint.e cultures
- Conseiller.e municipal.e délégué.e Coordination de la gestion urbaine et sociale de proximité
- Conseiller.e municipal.e délégué.e Restauration et alimentation locale et biologique
- Un représentant des élu.e.s de secteur

Les directions et services porteurs côté Ville de Grenoble :

- Direction Générale
- Direction Environnement et Cadre de Vie (DECV)
- Direction de l'Immobilier Municipal (DIM)
- Direction Éducation et Jeunesse (DEJ)
- Direction Santé Publique et Environnementale (DSPE)
- Service Sécurité Civile (SSC)
- Direction des Affaires Culturelles (DAC)
- Direction des Sports (DS)
- Direction Communication – Évènementiel (DCE)
- Direction des Ressources Humaine
- Service Prévention des Risques
- Cabinet du Maire

Les directions et services porteurs côté CCAS :

- Direction de l'Action Sociale Petite Enfance (DASPE)
- Direction de l'Action Sociale Personnes Agées (DASPA)
- Direction de la Communication, de l'Information Documentaire et Partenariats (DCIDP)
- Direction d'Action Sociale Lutte Contre La Pauvreté et la Précarité (DASLCP)
- Direction des Ressources Humaines-Pôle Bien-Être (PBE)
- Direction Accueil Et Accompagnement Social Des Personnes Âgées (DAASPA)
- Direction Autonomie Et Veille Sociale (DAVS)
- Direction Dépendance Et Soins (DDS)

Selon les thématiques abordés lors des comités de pilotage, d'autres élu.e.s et services pourront être invité.e.s.

Des groupes de travail technique

La gouvernance doit permettre de créer des temps de réflexion collective permettant de faire évoluer les pratiques et les champs d'actions.

Des groupes de travail seront mis en place afin de mettre en lien les différentes directions autour des objectifs du projet et des actions. Les thématiques de travail de ces instances de réflexion varieront en fonction des objectifs fixés chaque année.

La cellule de veille

Par ailleurs, lors des épisodes de forte chaleur, la cellule de veille composée par le Service sécurité civile (Direction générale, cabinet du Maire, services et élu.e.s concerné.e.s) se réunit autant que de besoin et s'organise pour que la circulation des informations et la mise en œuvre des actions soient coordonnées.

Un projet ouvert sur l'extérieur

Le partage du projet avec les institutions, acteurs locaux, Département et Région, chercheurs, universitaires et citoyens fait partie des leviers de la coordination, favorable à l'expérimentation et à l'innovation.

Des temps de travail ont déjà eu lieu, en particulier avec l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique, l'INSERM, Santé Publique France.

Une diffusion du Plan municipal canicule à l'ensemble des partenaires est prévue, ainsi que des temps d'échanges réguliers.

Les moyens financiers du Plan municipal canicule :

Chaque direction impliquée dans la mise en œuvre du Plan municipal canicule décline les objectifs et les actions du plan dans sa programmation budgétaire ; les principales lignes budgétaires en 2020 qui peuvent contribuer en investissement ou en fonctionnement au confort thermique d'été sont les suivantes :

- Enveloppe travaux de la DEJ : 1,2M€, dont 200K€ pour les travaux de la cour de l'école Clémenceau (demande de subvention à l'Agence de l'eau en cours)
- Plan de gestion de l'eau : valorisation et entretien du patrimoine existant (fontaines, points d'eau potable, toilettes publiques...) : 150 k€
- Rénovation des fontaines Valérien Perrin et Bassin aux escargots (budget participatif) : 285K€
- Plantation d'arbres : 200 k€
- Déploiement d'ombrage piscine Jean Bron (chiffrage en cours)

Par ailleurs, les projets de rénovation des bâtiments municipaux, dont les groupes scolaires, avec leurs budgets dédiés, contribuent aux objectifs de confort thermique d'été.

S'ajoute à ces enveloppes :

- du temps de coordination (DECV)
- du temps de travail opérationnel dans les directions (Ville et CCAS)
- la mobilisation d'outils de communication

Grille de lecture du plan d'action

Chaque axe se compose d'actions détaillées de la manière suivante :

X. Nom de l'objectif opérationnel	Calendrier	Porteur	Niveau
X.Y Nom de l'action à mettre en place	État d'avancement des actions : Annuel : Réalisé et à remettre en place chaque année Ou indication de l'année prévisionnelle de réalisation	Service(s) porteur(s) de l'action	P = Action de préparation , à mettre en œuvre à court et moyen terme N1, N2, N3, N4 = Niveaux de déclenchement des actions à mettre en œuvre lors des alertes de veille, de vagues de chaleur ou de canicule

À noter que les **actions en gras** font partie des obligations du Maire indiquées dans les Plans Canicule National et Départemental.

ACTIONS DU PLAN MUNICIPAL CANICULE 2020-2022 :

Axe 1 : Coordonner l'action autour du Plan municipal canicule

- Garantir la mise en œuvre, la diffusion et la mise à jour du plan et son adéquation avec le plan départemental et national
- Sécuriser les processus
- Optimiser la coordination des services autour du projet et de la saison estivale

1. Garantir la cohérence avec les autres plans et politiques locales		Calendrier	Porteur	Niveau
1.1	Créer du lien et de la cohérence avec le Plan air-énergie-climat et le Plan municipal de santé	Annuel	DECV DSPE	P
1.2	Partager la démarche avec le Département, la Région, l'ARS, les institutions, les universitaires... (diffusion du plan, organisation de temps d'échanges)	Annuel	DECV	P
1.3	Répondre aux obligations du Maire inscrites dans les Plans canicule National et Départemental	Annuel	DECV	P

2. Garantir le pilotage du Plan municipal canicule		Calendrier	Porteur	Niveau
2.1	Identifier un référent dédié, responsable de la coordination, de l'actualisation du plan et de sa mise en œuvre	Annuel	DECV	P
2.2	Constituer une cellule de veille municipale avec les représentants des services en charge d'actions.	Réalisé	DECV	P
2.3	Créer des groupes de travail thématiques : RH, enfance, personnes âgées... pour faire vivre le plan d'actions	2020	DECV	P
2.4	Améliorer et développer les partenariats et la participation des acteurs locaux dans le projet (institutionnels, professionnels, associatifs, universitaires, ...) pour répondre aux objectifs et d'innover.	Annuel	Directions DECV	P
2.5	Optimiser les liens et organiser l'échange d'informations avec la préfecture et l'ARS	Annuel	Sécurité civile DECV	P

3. Garantir la mise en œuvre opérationnelle et le suivi		Calendrier	Porteur	Niveau
3.1	Créer des outils et procédures opérationnels à transmettre aux services et intégrant un calendrier d'actions par niveaux d'alertes (note de service par type de public, ...)	Annuel	DECV	P
3.2	Diffuser et suivre le plan d'actions auprès des porteurs durant la période de vigilance	Annuel	DG Ville- CCAS Directions DECV	N1
3.3	Coordonner la communication « canicule » avec la communication « pic de pollution »	Annuel	DECV Sécurité civile S. Comm	N1
3.4	Informier à chaque changement de niveau les porteurs d'actions, l'encadrement, les établissements Ville et CCAS.	Annuel	Sécurité civile DECV	N2, N3
3.5	Partager les actualités internes entre services opérationnels au sein de la Ville et du CCAS (Ex. : mailing quotidien)	Annuel	DECV	N3
3.6	Réunir la cellule de veille autant que nécessaire	Annuel	DECV	N3

Axe 2 : Aménager et favoriser l'accès à la fraîcheur dans l'espace public

- Identifier les vulnérabilités et les besoins d'apports de fraîcheur en ville
- Développer le potentiel « fraîcheur » de la ville
- Développer l'accès aux îlots et activités de fraîcheur du territoire
- Permettre aux habitants de participer et de faire remonter leurs besoins

4. Développer la connaissance thermique de la ville		Calendrier	Porteur	Niveau
4.1	Créer un diagnostic des vulnérabilités à la chaleur en ville : Climat urbain, répartition géographique des îlots de chaleur et fraîcheur, typologie de logements, accessibilité à la fraîcheur, publics sensibles, ...	2020	DECV	P
4.2	Expérimenter des outils de participation des habitants : contribution au diagnostic, identification de leurs besoins : Balades thermiques, outils numériques d'expression, ...	2020	DECV	P
4.3	Faire connaître au public le résultat des études pilotées par la Ville.	Annuel	DECV	P

5. Eau, vecteur de fraîcheur en ville		Calendrier	Porteur	Niveau
5.1	Diagnostic de l'accès à l'eau « fraîcheur » et des besoins en points d'eau potable	2020	DECV	P
5.2	Créer un plan de gestion de l'eau (fontaines, points d'eau potable, ...) en prenant en compte les objectifs d'économie de cette ressource	2020	DECV	P
5.3	Planifier la réparation et l'adaptation des équipements eau en intégrant leur potentiel rafraîchissant	2020	DECV	P

6. Créer et favoriser l'accès à la fraîcheur		Calendrier	Porteur	Niveau
6.1	Identifier dans les différents secteurs de la ville les aménagements fraîcheurs possibles à installation ou fonctionnement temporaire (Ex. : ombrières, brumisation ...) : étude de faisabilité, coûts, déploiement 2020 : déploiement d'ombrage à la piscine Jean Bron	Annuel	DECV	P
6.2	Identifier et faire connaître des itinéraires fraîcheur à travers la ville	2022	DECV	P
6.3	Créer des événements et espaces d'activités rafraîchissants : Parc Paul Mistral (été Oh! Parc), la plage de Grenoble, ...	Annuel	DCE	P, N1
6.4	Renforcer et faire connaître les sorties montagne et lac organisées par les services et leurs partenaires	2020	DECV	N1
6.5	Ouvrir les parcs urbains la nuit (à minima, Marliave, Valérien Perrin, les Dauphins)	Annuel	DECV	N3
6.6	Articuler l'instruction des dossiers fraîcheurs du budget participatif avec le plan canicule	Annuel	DAT	P

En parallèle, la Ville de Grenoble intègre le sujet de l'adaptation au changement climatique dans les projets d'aménagement, en vue de lutter contre l'effet d'îlot de chaleur urbain : végétalisation de l'espace public et privé, désimperméabilisation des sols, choix des matériaux selon leur albédo, présence de l'eau...

Axe 3 : Garantir et développer des locaux d'accueil frais

- Favoriser l'accès à des abris/accueil frais en période d'alerte pour le grand public et les publics sensibles
- Sécuriser les procédures permettant d'assurer le rafraichissement dans les établissements sensibles

8. Diagnostic de confort d'été des bâtiments Ville et CCAS hébergeant des publics sensibles		Calendrier	Porteur	Niveau
8.1	Identifier et expérimenter des solutions passives/actives ou des aménagements temporaires efficaces sur les bâtiments identifiés comme prioritaires en incluant leur environnement extérieur immédiat (Ex. : crèches, écoles, cours de récréation, MDH, ...)	2020	DIM DECV	P
8.2	Établir un budget prévisionnel pluriannuel pour déployer les solutions retenues	2022	DIM	P

9. Assurer l'accès à des pièces à température maîtrisée dans les bâtiments publics ciblés par la réglementation		Calendrier	Porteur	Niveau
9.1	Coordonner et réaliser la révision du matériel rafraichissant dans les bâtiments accueillant du public sensible (personnes âgées, petite enfance)	2020	DIM DECV	P
9.2	Garantir une liste fiable des pièces à température maîtrisée à diffuser à la préfecture sur demande	Annuel	DIM DECV	N1
9.3	Coordonner et mettre en œuvre les mesures d'urgence en cas de panne en période estivale (procédures de réparation et installation climatisation, gestion des stocks d'urgence, suivi des demandes...)	Annuel	DIM DECV	P, N3, N4

10. Adapter les lieux d'accueil du grand public lors des périodes de forte chaleur		Calendrier	Porteur	Niveau
10.1	Créer des lieux d'accueil à température maîtrisées sur le territoire (Ex : CCAS, l'HDV, MDH)	Annuel	Ville CCAS DAT	P
10.2	Ajuster les horaires d'ouverture et/ou la gratuité d'accès aux structures municipales et aux bâtiments de partenaires qui bénéficient de pièces à température maîtrisée : Bibliothèques, Musées et muséum, ...	Annuel	DAC	N3
10.3	Expérimenter de nouveaux horaires pour les établissements sportifs (amplitude horaire des piscines...)	2021	Service des Sports	N3

En parallèle, la Ville de Grenoble prend en compte le confort thermique d'été dans la rénovation du patrimoine municipal et les nouvelles constructions (Schéma directeur immobilier).

Axe 4 : Sensibiliser le grand public

- Développer la culture du risque pour les personnes sensibles et le grand public
- Permettre une diffusion efficace et variée des informations à la population
- Donner de la visibilité aux solutions fraîcheurs du territoire

11. Coordonner les actions de communication		Calendrier	Porteur	Niveau
11.1	Créer un comité de coordination entre les différents acteurs de prévention (V ille, CCAS, relais, ...)	2020	DECV S.Comm DCIDP	P
11.2	Élaborer un plan de communication de prévention et d'alerte forte chaleur et canicule.	2020	S.Comm	P

12. Où trouver la fraîcheur ?		Calendrier	Porteur	Niveau
12.1	Créer une cartographie annuelle des zones et activités de fraîcheur, des points d'eau fraîcheur, des points d'eau potable sur l'espace public, des lieux d'accueils rafraichis (avec ouverture des données)	Annuel	S.Comm	P
12.2	Identifier et valoriser les activités d'été permettant de se rafraichir : tag fraîcheur sur les événements de l'agenda du site internet, diffusion sur les réseaux sociaux, ...	2020	S.Comm	N1

13. Créer une communication de prévention		Calendrier	Porteur	Niveau
13.1	Afficher la communication nationale créée par Santé publique France dans les lieux accueillant du public et du public sensible	Annuel	DCIDP DECV	P, N1
13.2	Diversifier les sources d'information : créer des supports numériques et papier pour augmenter la visibilité des messages de prévention (page d'actualité, page web dédiée, brochure « bons gestes »...), s'appuyer sur des relais (partenaires, services à domicile...)	Annuel	S.Comm	P, N1
13.3	Créer et diffuser des messages à destination de différentes cibles : grand public et publics sensibles (personnes âgées, enfants, public de la rue, sportifs ...)	Annuel	DCIDP DECV	P, N1
13.4	Créer des goodies, support de communication et utiles pour se rafraichir : éventail, vaporisateur...	2021	DECV S.Comm	P

14. Créer une communication d'alerte en cas de canicule		Calendrier	Porteur	Niveau
14.1	Créer des outils de communication mutualisés « Pic de pollution et fortes Chaleurs » pour des messages plus efficaces en cas d'alertes simultanées	2020	DECV Sécurité civile	P
14.2	Créer des messages et des visuels permettant d'informer sur les niveaux d'alerte et du nécessaire redoublement de vigilance pour les différents publics	Annuel	DAASPA DECV S.Comm	P
14.3	Diversifier les supports de diffusion de l'information : Réseaux sociaux Ville-CCAS, page d'actualité, écran d'accueil pour toucher les différents publics	Annuel	DCIDP DECV S.Comm	P
14.4	Coordonner la transmission d'information des déclenchements d'alerte auprès des acteurs de la communication et des services relais (Service d'aides à domicile, MDH, Crèches, ...) pour une diffusion efficace	2020	DECV DCIDP	P, N2, N3

Axe 5 : Agir pour les personnes âgées

- Répondre aux obligations réglementaires et innover
- Réduire les risques pour les personnes âgées et/ou isolées
- Développer les savoirs faire et innover dans les pratiques
- Développer une culture du risque et de l'entraide

15. Coordonner les actions avec les acteurs du territoire		Calendrier	Porteur	Niveau
15.1	Assurer l'opérationnalité du Plan Bleu : Mettre à jour et garantir les obligations réglementaires (accès à des pièces rafraichies, sécuriser le lien médical en cas d'urgence dans les établissements, renforcer les actions avec des partenaires locaux...)	Annuel	DDDS DIM DECV	P
15.2	Développer les échanges et la coordination entre les acteurs ayant des missions similaires autour du public « personnes âgées » (Département, associations, corps d'urgence et médicaux, ...)	2021	DAASPA DECV	P

16. S'adapter aux besoins du public et faire évoluer les pratiques		Calendrier	Porteur	Niveau
16.1	Élaborer et diffuser un document synthétisant les bonnes pratiques existantes des équipes soignantes, des animateurs de la veille sociale...	2020	DASPA DECV	P, N1
16.2	Adapter l'alimentation (légère et hydratante) pendant la période estivale	2020	DASPA	P, N1
16.3	Mettre en place des formations auprès des agents en contact avec le public pour permettre d'échanger sur les pratiques et s'adapter aux vécus	2021	DASPA DECV	P

17. Créer une communication adaptée au public		Calendrier	Porteur	Niveau
17.1	Créer des supports de prévention avec des messages spécifiques pour les personnes âgées : bons gestes, signes d'alerte, numéros d'urgence, ...	Annuel	DAASPA DECV	P
17.2	Mettre à jour annuellement la liste de diffusion des partenaires médicaux et associatifs	Annuel	DAASPA	P
17.3	Faire circuler l'information et diversifier les réseaux de distribution : lieux d'accueil du public, relais et partenaires, service d'aide à domicile, ...	Annuel	DASPA DECV	N1

18. Lutter contre l'isolement des personnes âgées		Calendrier	Porteur	Niveau
18.1	Organiser le renforcement du rôle de veille sociale active de la restauration à domicile et les services d'aides à domicile du CCAS	2020	DASPA	P, N3
18.2	Lancer une réflexion stratégique sur la lutte contre l'isolement pendant les périodes de forte chaleur et canicule	2022	DASPA DAT DECV	P

19. Gestion du registre des Personnes Fragiles et numéro d'urgence		Échéances	Porteur	Niveau
19.1	Mettre à jour et diffuser les procédures de gestion des outils d'urgence (ligne, Fragiliste, coordination, déclenchement, suivi...)	Annuel	DAASPA DECV Sécurité civile	P
19.2	Garantir l'effectivité de la ligne 4545, des possibilités de réorientation et du suivi de ces usagers	Annuel	DAASPA	P
19.3	Renforcer les partenariats autour de l'action d'urgence (SSPA, Croix rouge, pompiers, ...)	2021	DAASPA DECV	P
19.4	Créer et mettre en œuvre un plan de communication et une animation autour du registre Fragiliste en partenariat avec les différents relais	Annuel	DCIDP DECV	P, N1
19.5	Déclencher la plateforme d'appel et assurer la coordination et le suivi des appels et des visites	Annuel	DAASPA	N3

20. Mesures d'urgence supplémentaires en période d'alerte		Échéances	Porteur	Niveau
20.1	Étudier la mise en place de « Kit de fraîcheur » à distribuer aux personnes isolées et à mobilité réduite	2021	DASPA DECV	P
20.2	Mettre à jour les procédures et organiser sur demande de la préfecture l'accueil du public dans les pièces à température maîtrisée identifiées au préalable	Annuel	DASPA Sécurité civile DECV	P, N3/N4

Axe 6 : Agir pour l'enfance et la petite enfance

- Répondre aux obligations réglementaires et innover
- Réduire les risques pour les enfants et leurs familles
- Développer une culture du risque pour l'enfant
- Développer les savoirs faire et innover dans les pratiques

21. Coordonner les actions avec les acteurs du territoire		Calendrier	Porteur	Niveau
21.1	Créer un groupe de travail avec les services et acteurs liés à l'encadrement des enfants	2020	DEJ DASPE DECV	P
21.2	Créer des procédures de suivi et de remontée des informations entre terrain, services, parents, acteurs locaux (Ex : ARS) ...	2020	DASPE DEJ DECV	P

22. S'adapter aux besoins du public et faire évoluer les pratiques		Calendrier	Porteur	Niveau
22.1	Élaborer et diffuser un document regroupant et synthétisant les bonnes pratiques existantes des encadrants, animateurs, partenaires...	2021	DEJ DASPE DECV	P, N1
22.2	Adapter l'alimentation (légère et hydratante) pendant la période estivale	2020	DASPE DEJ Cuisine Centrale	P, N1
22.3	Mettre en place des formations auprès des agents en contact avec le public pour permettre d'échanger sur les pratiques et s'adapter aux vécus	2021	DEJ CCAS DECV	P

23. Améliorer le confort d'été des enfants		Calendrier	Porteur	Niveau
23.1	Mettre à jour et diffuser les procédures d'urgence de climatisation de secours pour la petite enfance en cas d'alerte canicule prolongée	Annuel	DASPE DIM DECV	P, N1
23.2	Étudier et expérimenter des alternatives de rafraîchissement dans les espaces de vie via des solutions passives dans le bâti et les cours d'écoles : présence de l'eau, végétalisation, revêtement, ventilation...	2020 et suivantes	DASPE DEJ DIM DECV	P, N1
23.3	Etablir un budget prévisionnel pluriannuel pour déployer les solutions retenues	2022	DASPE DEJ DIM DECV	P

24. Créer une communication adaptée au public		Calendrier	Porteur	Niveau
24.1	Créer et diffuser une communication spécifique destinée aux familles : affichage Santé publique France, brochure... dans les lieux fréquentés par les familles en été	2020	DASPE DECV	P, N3
24.2	Diversifier les réseaux de distribution : accueil de loisirs, lieux d'animation et d'accueil du public, relais et partenaires...	Annuel	DECV CCAS DAT DEJ	P, N3

25. Mesures d'urgence en période d'alerte		Calendrier	Porteur	Niveau
25.1	Créer en lien avec les écoles des mesures d'urgence « fraîcheur et alternatives », « Kits fraîcheur », consignes et solutions de rafraîchissement, organisation des salles de classes et d'activité, ...	2020	DASPE DEJ DIM DECV	P, N3
25.2	Créer du lien et améliorer l'information auprès des directions d'écoles et des parents sur les mesures mises en place et à mettre en place	2020	DEJ	P, N3

Axe 7 : Agir pour le public à la rue ou en situation précaire

- Répondre aux obligations réglementaires et innover
- Réduire les risques et les situations de souffrances
- Favoriser l'accès à la fraîcheur et à l'eau potable
- Développer une culture du risque et de l'entraide

26. Coordonner les actions avec les acteurs du territoire		Calendrier	Porteur	Niveau
26.1	Participer à la coordination des actions de terrain avec le Collectif des Associations de Bénévoles Luttant contre l'Exclusion et la Précarité	Annuel	DASLPP	P, N2, N3
26.2	Intensifier la coordination et les échanges avec les services du département	2019/20	DASLPP DECV	P

27. S'adapter aux besoins du public et faire évoluer les pratiques		Calendrier	Porteur	Niveau
27.1	Diagnostiquer l'utilisation des douches municipales l'été et développer une stratégie d'accès au service pour se rafraichir	2020	DSPE	P
27.2	Travailler sur des possibilités d'aménagement pour l'été et le rafraichissement dans les établissements CCAS, en particulier pour les chalets du Rondeau	2021	DASLPP DECV	P

28. Créer une communication adaptée au public		Calendrier	Porteur	Niveau
28.1	Créer d'une brochure "où trouver de l'aide cet été ?" reprenant points d'accueil, points et accès à l'eau potable, aux toilettes publiques...	Annuel	DCIDP DECV	P, N3
28.2	Diversifier les supports d'information : papier, carte numérique	Annuel	DCIDP DECV	P, N3
28.3	Diversifier les réseaux de distribution : accueil de loisirs, lieux d'animations et d'accueil du public, relais et partenaires, service d'aide à domicile...	Annuel	DCIDP DECV	N3

29. Mesures d'urgence en période d'alerte		Calendrier	Porteur	Niveaux
29.1	Mettre en place les procédures d'urgence : distribution d'eau, ouverture d'accueils les week-end, visites et maraudes, ...	Annuel	DASLPP	N3
29.2	Adapter les horaires d'ouverture et mettre en œuvre la gratuité des douches municipales lors des déclenchements de seuil canicule	2020	DSPE	N3
29.3	Diffuser l'information sur les bons gestes et solutions de secours	Annuel	DDIDP DASLPP	N3
29.4	Étudier la mise en place de « kits de fraîcheur » distribués via les maraudes et les acteurs locaux.	2021	DASLPP DECV	P

Axe 8 : Agir pour les agent.e.s

- Répondre aux obligations réglementaires et innover
- Réduire les risques et les situations de souffrances
- Développer une culture du risque et de l'entraide

30. Coordonner les actions du bien vivre estival		Calendrier	Porteur	Niveau
30.1	Créer un groupe de travail commun CCAS-Ville impliquant : RH, PRP, Pôle Bien Être, CHSCT...	2020	PRP PBE	P

31. Connaitre et s'adapter aux besoins du public		Calendrier	Porteur	Niveau
31.1	Élaborer un plan de prévention en réponse aux risques identifiés permettant un travail de fond sur le confort des agents et l'identification d'actions en période de crise.	2020	PRP PBE	P
31.2	Identifier et tester des aménagements de poste, des solutions passives/actives dans les locaux, des « kits de fraîcheur » ...	2021	PRP PBE DIM DECV	P
31.3	Penser de nouvelles modalités d'accueil du public pour le bien-être des usagers et des agents (horaires d'ouverture...)	2020	RH DAT	P

32. Créer une communication de prévention adaptée au public		Calendrier	Porteur	Niveau
32.1	Créer une communication de prévention interne pour les agents (travail de terrain et en intérieur)	Annuel	PRP PBE	P, N1
32.2	Diversifier les supports d'information et les réseaux de diffusion : papier, numérique (Yris et Ccassiopé), réseau de relais volontaires dans les services, chefs de services, ...	Annuel	S.Comm interne PRP PBE DECV	P, N3
32.3	Mettre en place un système d'information auprès de l'encadrement pour diffuser les solutions d'aménagement de postes et d'amélioration des conditions de travail en période de fortes chaleurs.	Annuel	RH PRP	P, N3

33. Mesures d'urgence en période d'alerte		Calendrier	Porteur	Niveau
33.1	Mettre en place les procédures et actions d'urgence identifiées : distribution d'eau, adaptation des horaires, déplacement des postes de travail...	2021	PBE PRP	N3
33.2	Diffuser la communication de vigilance et d'alerte canicule auprès des agents et chefs de services	Annuel	S.Comm interne PBE RH	N3